



Campagne de Dons

LE MASQUE DE FER

Salle d'Armes depuis 1910

www.masquedefers.com



EXPLICATIONS

Votre association est une **association d'intérêt général**

A ce titre elle peut bénéficier de **versement de dons déductibles des impôts** pour le verseur

L'envie d'aider votre club et l'avantage fiscal sont deux raisons pour verser votre don au Masque de fer

Le bordereau de versement de dons se trouve en dernière page





POUVOIR DONNER ?

- ▶ Être imposable
- ▶ Payer des impôts
- ▶ Vouloir soutenir le Masque de Fer

Possibilité de don à votre association

Le MDF est **association d'intérêt général**





POURQUOI DONNER ?



Permettre la pratique de l'**escrime à destination des personnes handicapées**



Sauvegarder et pérenniser les emplois des Maîtres d'Armes



Favoriser la transmission des **valeurs** de l'escrime





POURQUOI DONNER ?



Continuer à **former nos jeunes**



Pour toujours plus de **qualité dans la formation**



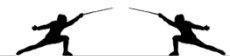
Avantage fiscal très intéressant





COMMENT DONNER ?

- ▶ Remplir le bordereau de remise de dons
- ▶ Remettre des espèces
- ▶ Effectuer un virement ou paiement par carte bancaire
- ▶ Etablir un chèque à l'ordre du Masque de Fer
- ▶ **RECEPTION EN RETOUR D'UN RECU AU TITRE DES DONS (justificatif fiscal)**





EXEMPLE POUR LES PARTICULIERS

Tout don émit sera **déduit de vos impôts** à hauteur de 66 % (dans la limite de 20% de votre revenu imposable, reportable cinq ans)

un don de **100 €** ne vous revient qu'à **34 €** après déduction fiscale, et vous aurez aidé votre club à **vous offrir toujours plus de qualité.**

Montant du don	Réduction Impôts	Coût de revient versement MDF
50,00 €	33,00 €	17,00 €
80,00 €	52,80 €	27,20 €
100,00 €	66,00 €	34,00 €
150,00 €	99,00 €	51,00 €
200,00 €	132,00 €	68,00 €
500,00 €	330,00 €	170,00 €
800,00 €	528,00 €	272,00 €
1 000,00 €	660,00 €	340,00 €





Report des dons dépassant le plafond

Lorsque le montant des dons dépasse la limite de 20 % du revenu imposable, l'excédent est reporté sur les 5 années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

En cas de nouveaux versements au titre des années suivantes, les excédents reportés ouvrent droit à la réduction d'impôt avant les versements de l'année. Les excédents les plus anciens sont retenus en priorité.





DÉCLARATION FISCALE

- ▶ Justifier le versement en joignant le reçu pour don à votre déclaration de revenus
- ▶ En cas de déclaration par internet, vous devez conserver les reçus car l'administration fiscale peut les demander.

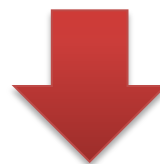




NOTRE ASSOCIATION LE MASQUE DE FER

INFO CLUB

a obtenu le statut d'Association
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL À CARACTÈRE SPORTIF



POSSIBILITE DE VERSER DES DONS

PARTICULIERS

Impôt sur le revenu

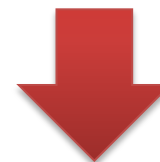


Don à MDF
association d'intérêt général

Réduction d'impôt*

ENTREPRISES

Impôt sur les sociétés



Don à MDF
association d'intérêt général

Réduction d'impôt**

*66 % du montant des sommes versées
(limite 20% du revenu imposable)

**60 % du montant des sommes versées
(limite 0,5% du Chiffre d'Affaires)



REMERCIEMENTS

Toute l'équipe du Masque de Fer
ainsi que les Maîtres d'Armes
vous remercient vivement de
votre participation





Bordereau de remise de dons*

* Éléments à renvoyer obligatoirement pour bénéficier de l'avantage fiscal

Civilité :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal :

Ville :

Je note qu'en remplissant ces éléments et en envoyant mon don je recevrai un reçu fiscal en mars prochain

Don à renvoyer à :

Masque de Fer

41 rue Crillon

69006 LYON

Tél : 04 78 93 08 98

www.masquedefere.com

